

LOI SUR LA NORME SALARIALE : LA LUTTE CONTINUE !



15/02

10:00

PLACE DE LA MONNAIE

MARDI 15 FÉVRIER, PLACE DE LA MONNAIE, DE 10H À 12H, EN FRONT COMMUN SYNDICAL (CGSC, FGTB, CGSLB), NOUS RAPPELLERONS AUX REPRÉSENTANTS POLITIQUES NOS REVENDICATIONS LÉGITIMES POUR UNE NÉGOCIATION LIBRE DES SALAIRES.

Une libre négociation des salaires qui est aujourd'hui entravée par la loi "de '96", dite de sauvegarde de la compétitivité et de l'emploi. Cette loi est à l'origine du chiffre misérable de 0,4% d'augmentation salariale pour les deux prochaines années. Et cela même si l'entreprise ou le secteur qui vous emploie a réalisé de grands bénéfices.

UNE LOI AUSSI INJUSTE, QUI PÈSE SUR LES SALAIRES DE TOUTES ET TOUS ET QUI CRÉE DE LA PAUVRETÉ, DOIT ÊTRE PROFONDÉMENT MODIFIÉE. NOUS LUTTERONS POUR Y PARVENIR.

Mardi 15 février, le Front Commun Syndical compte le rappeler à nos représentants politiques.

Nous y proposerons concrètement de signer et soutenir l'initiative citoyenne #Loisurlessalaires qui obligera les parlementaires à débattre à propos de cette loi. Nous avons dépassé les 25.000 signatures nécessaires en moins d'une semaine ; obtenons-en davantage afin de mettre un maximum de pression !

NOUS DEMANDONS :

- Le droit de négocier librement nos salaires bruts à tous les niveaux (interprofessionnel, sectoriel, entreprise).
- Le rétablissement d'une marge indicative librement négociée au lieu d'un carcan imposé par la loi.
- Le maintien complet de l'indexation automatique des salaires et des allocations ainsi que le maintien des augmentations barémiques.



Mettez la pression,
signez la pétition #loisurlessalaires



Scannez le code QR!

La vie est **chère**. Il faut **de meilleurs salaires!**



ABVV-FGTB
Brussel-Bruxelles

